

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée extraordinaire de la Société de transport de Lévis, tenue au 2175, chemin du Fleuve à Lévis, **le lundi (3) trois avril deux mille dix-sept 2017 à 17h50**

SONT PRÉSENTS :

M. Mario Fortier, Vice-président
M. Réjean Lamontagne, Administrateur
Mme Ann Jeffrey, Administratrice
M. Serge Côté, Administrateur
M. Pierre Lainesse, Administrateur
Mme Nathalie Plante, Représentante des usagers du T.A.
Mme Marjorie Guay, Représentante des usagers du T.C
M. Jean-François Carrier, Directeur général et secrétaire
Mme Francine Marcoux, trésorière

SONT ABSENTS:

M. Michel Patry, Président
M. Michel Turner, Administrateur
M. Mario Sirois, Directeur des opérations et satisfaction client

-ORDRE DU JOUR-

***** **PÉRIODE DE QUESTIONS** *****

En vertu de l'article 32 de la *Loi sur les Sociétés de transport en commun*, le Président invite les personnes qui désirent prendre la parole à le faire *** en début *** de réunion, à s'identifier et adresser leurs questions au Président.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Excuses de(s) administrateur(s) absent(e)s
4. Dépôt des états financiers consolidés pour l'exercice 2016 et des rapports d'audit de l'auditeur indépendant et du Vérificateur général de la Ville de Lévis
5. Octroi à l'entreprise oooooo du contrat de fabrication d'une unité de ventilation dans le cadre du projet d'agrandissement du garage du 1100, rue Saint-Omer à Lévis
6. Octroi à l'entreprise oooooo du contrat pour la fourniture d'un nombre maximum de 52 supports à vélo pour des autobus 40' à plancher surbaissé et la quincaillerie de montage nécessaire pour les fixer sur les autobus

7. Période de questions

8. Levée de l'assemblée

1.- Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 2017-054-

Il est proposé par monsieur Serge Côté
appuyé par madame Marjorie Guay

et résolu unanimement

QUE l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du lundi 3 avril 2017 soit adopté **en retirant** les points suivants :

5. *Octroi à l'entreprise oooooo du contrat de fabrication d'une unité de ventilation dans le cadre du projet d'agrandissement du garage du 1100, rue Saint-Omer à Lévis*
6. *Octroi à l'entreprise oooooo du contrat pour la fourniture d'un nombre maximum de 52 supports à vélo pour des autobus 40' à plancher surbaissé et la quincaillerie de montage nécessaire pour les fixer sur les autobus*

Adoptée.-

2. Période de questions

Aucune question

3. Excuses de(s) administrateur(s) absent(e)s

RÉSOLUTION 2017-055-

ATTENDU QUE : l'article 19 de la loi sur les Sociétés de transport en commun stipule qu'un membre du conseil d'administration peut perdre son statut d'administrateur s'il fait défaut d'assister à deux (2) assemblées consécutives et qu'il n'est pas excusé de ses absences par le Conseil d'administration lors de la troisième assemblée qui suit;

ATTENDU QUE : Monsieur Serge Côté a prévenu le secrétaire et/ou le Président du Conseil d'administration de son absence lors du comité plénier du 28 février 2017 et de l'assemblée ordinaire du 23 mars 2017;

ATTENDU QUE : le Conseil d'administration juge qu'il y a lieu d'excuser Monsieur Serge Côté;

Il est proposé par madame Marjorie Guay
appuyé par madame Ann Jeffrey

et résolu unanimement

QUE ce Conseil excuse l'absence de Monsieur Serge Côté lors du comité plénier du 28 février 2017 et de l'assemblée ordinaire du 23 mars 2017.

Adoptée.-

4. Dépôt des états financiers consolidés pour l'exercice 2016 et des rapports d'audit de l'auditeur indépendant et du Vérificateur général de la Ville de Lévis

RÉSOLUTION 2017-056-

Il est proposé par monsieur Réjean Lamontagne
appuyé par monsieur Pierre Lainesse

et résolu unanimement

De prendre acte des états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016 présentés par la directrice des finances ainsi que des rapports d'audit de l'auditeur indépendant et du Vérificateur général de la Ville de Lévis.

Adoptée.-

5. Octroi à l'entreprise oooooo du contrat de fabrication d'une unité de ventilation dans le cadre du projet d'agrandissement du garage du 1100, rue Saint-Omer à Lévis – *RETIRÉ* -

6. Octroi à l'entreprise oooooo d'un contrat pour la fourniture d'un nombre maximum de 52 supports à vélo pour des autobus 40' à plancher surbaissé et la quincaillerie de montage nécessaire pour les fixer sur les autobus – *R E T I R É* -

7. Période de questions

Aucune question

8. Levée de l'assemblée

RÉSOLUTION 2017-057-

Il est proposé par monsieur Serge Côté
appuyé par madame Ann Jeffrey

et résolu unanimement

QUE l'assemblée soit levée.

**Le vice-président,
Mario Fortier**

**Le secrétaire,
Jean-François Carrier**